

**N° 4 – APPROBATION DE LA STRATEGIE  
D'ACTION INTERNATIONALE DU SYCTOM ET  
DU LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET  
SOLIDARITE DECHETS 2021**

## COMITE SYNDICAL SEANCE DU VENDREDI 2 AVRIL 2021

### DELIBERATION N° 3698

**OBJET :** **Approbation de la stratégie d'action internationale du Sycotm et du lancement de l'appel à projet Solidarité Déchets 2021**

#### EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n° C 2938 du 5 novembre 2015, le Sycotm donnait suite à la loi du 7 juillet 2014 et adoptait son programme de solidarité internationale sur la base du 1% déchets. Après cinq années de mise en œuvre et la réalisation d'une évaluation externe, il en est ressorti la nécessité d'actualiser le cadre d'intervention du Sycotm à l'international autour de priorités et d'une vision renouvelée et réaffirmée.

Ainsi, les élus de la Commission solidarité et coopération internationales, réunis le 22 mars, proposent aux élus du Comité syndical de valider la stratégie suivante pour 2021-2026.

#### ▪ **La stratégie internationale**

D'un point de vue général, l'ensemble des actions internationales du Sycotm vise à contribuer à l'effort mondial pour préserver l'environnement et les conditions sanitaires et sociales des effets néfastes des différentes formes de pollution liées aux déchets. Cet objectif général répond à un devoir de responsabilité en tant qu'opérateur de premier plan de la gestion des déchets et un pouvoir d'expertise et de mobilisation de moyens humains et financiers.

Pour contribuer à cet objectif général, trois axes stratégiques ont été définis, correspondant aux trois modalités d'action internationale mises en œuvre par le Sycotm :

1. le soutien à des projets internationaux d'amélioration de la gestion des déchets et donc d'accélération de la transition écologique ;
2. le développement de partenariats stratégiques aux niveaux nationaux et internationaux ;
3. la mise en œuvre d'une stratégie d'influence portée aux niveaux nationaux et internationaux pour une meilleure prise en compte d'une gestion globale des déchets, efficace, à un coût abordable, en particulier en milieu urbain.

Ces axes pourraient être mis en œuvre de la manière suivante :

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Dispositif de mise en œuvre</b>	<b>Indicateurs d'ambition</b>
1. Soutenir des projets internationaux d'amélioration de la gestion des déchets et donc d'accélération de la transition écologique	Appel à projets Solidarité Déchets	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre et durée des partenariats stratégiques</li><li>• Indicateurs de résultats et d'impact consolidés à partir des projets</li><li>• Niveau d'atteinte des cibles (territoire, thématiques)</li><li>• Nombre et qualité des</li></ul>

		synergies (effet levier)
2. Répondre aux sollicitations d'assistance technique et de conseils des partenaires nationaux et internationaux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets de coopération décentralisée en direct</li> <li>Réponses à des sollicitations de bailleurs français ou non, des pouvoirs publics français, d'institutions françaises, européennes et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et durée des partenariats</li> <li>Indicateurs de résultats et d'impact consolidés à partir des projets</li> <li>Nombre et qualité des synergies (effet levier)</li> </ul>
3. Porter aux niveaux nationaux et internationaux un plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la gestion globale des déchets dans les politiques et stratégies de transition écologique et de préservation de l'environnement	Plaidoyer dans des cadres d'influence (forums, associations, réseaux, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur d'activité : importance et niveau des participations à des réunions et activités internationales, nouveaux réseaux investis, échos suscités par les plaidoyers, nouveaux partenariats</li> </ul>

#### Cadre d'intervention :

La Commission solidarité et coopération internationales aura en charge le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie. Dans cette perspective, les élus de la Commission fixeront des indicateurs d'ambition détaillés pour chaque axe stratégique. Ces indicateurs seront actualisés annuellement au regard du suivi-évaluation réalisé. La Commission se réserve également le droit d'actualiser régulièrement les priorités stratégiques de l'action internationale du Syctom.

Un cadre de co-pilotage des projets financés dans le cadre de l'Appel à projets et de ceux appuyés en assistance technique directe sera créé.

Des modalités de synergies entre chaque axe stratégique seront recherchées :

- actions de terrain alimentant les réflexions de plaidoyer grâce une capitalisation systématique ;
- réseaux d'influence alimentant les synergies dans les actions de terrain du Syctom ou de tiers ;
- assistance technique – conseils auprès des porteurs de projet soutenus financièrement par le Syctom.

Cette nouvelle stratégie internationale comprendra également l'élaboration d'une stratégie de communication autour des actions internationales du Syctom, valorisant l'ensemble des modes d'intervention.

Enfin plusieurs principes généraux de mise en œuvre sont proposés :

- la capitalisation régulière des actions menées ou soutenues et notamment les actions d'éducation à l'environnement prévues dans le cadre des projets de tiers financés par le Syctom et dans les actions directes, en lien avec les autorités locales ;
- la systématisation de l'évaluation et le soutien à l'élaboration des études de faisabilité dans l'ensemble des actions internationales, quel que soit le montant du projet soutenu ;

- l'amélioration de la cohérence externe et des synergies au travers du réseau actuel et en participant de manière active à la création des réseaux futurs d'animation des dispositifs 1% ;
- le développement d'une offre de renforcement de capacités et d'appui technique des porteurs de projet et de leurs partenaires internationaux ;
- la formation des agents du Sycdom, qui prendront part aux projets internationaux, sur les enjeux de la gestion des déchets au Sud ;
- le développement de relations fortes avec les collectivités territoriales du Sud via un dialogue politique entre élus/dirigeants politiques.

**Il est donc proposé au Comité syndical d'approuver la stratégie internationale du Sycdom pour la mandature 2021-2026.**

▪ **Appel à projets Solidarité déchets 2021**

S'agissant du premier axe de la stratégie, il est proposé de lancer l'appel à projets Solidarité déchets 2021 à l'issue du Comité syndical du 2 avril.

L'enveloppe de cet appel à projets sera d'un million d'euros.

Ci-dessous, le calendrier indicatif :

Semaine du 26 avril ou du 3 mai 2021	Lancement d'un appel à manifestations d'intention
17 ou 24 mai 2021 (3 semaines plus tard )	Date limite de transmission des candidatures
3 à 4 semaines	Instruction des dossiers
Semaine du 14 juin 2021	Pré-sélection des dossiers par la CSCI
16 juillet 2021	Date limite de retour des dossiers complets par les candidats pré-sélectionnés
Bureau de novembre 2021	Attribution des subventions

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le lancement de l'appel à projets Solidarité Déchets 2021 et les termes du règlement de l'appel à projets, annexé à la présente délibération.**

**DECISION**

**LE COMITE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1115-2,

Vu l'avis favorable émis par la Commission solidarité et coopération internationales du 22 mars 2021,

Vu la note « Stratégie internationale du Sycdom » annexée à la présente délibération,

Vu le règlement de l'appel à projets,

Vu le budget du Sycdom,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1** : d'approuver la stratégie internationale du Sycotm pour la mandature 2021-2026.

**Article 2** : d'approuver le lancement de l'appel à projet Solidarité Déchets 2021.

**Article 3** : d'approuver les termes du règlement de l'appel à projets Solidarité déchets 2021.

**Article 4**: le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie internationale du Sycotm et la mise en œuvre de l'appel à projet Solidarité Déchets 2021.